

AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Corcoué-sur-Logne, Legé, Machecoul-Saint-Même, La Marne, Paulx, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Saint-Mars-de-Coutais, Touvois et Villeneuve-en-Retz

Élaboration du PCAET - Communauté de communes Sud Retz Atlantique

Pas d'observation émise par l'Autorité environnementale dans le délai réglementaire échu le 16 octobre 2019

Accès sur le site de la DREAL :

- <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/pcaet-a4648.html>
- Site de la DREAL : [Accueil](#) > [Connaissance, évaluation et développement durable](#) > [Évaluation environnementale](#) > [Évaluation environnementale des plans et programmes](#) > [Avis rendus par l'autorité environnementale](#) > [Année 2019](#) > Loire-Atlantique